



la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

Comité d'examen des répercussions
sur l'environnement et le milieu social

ᑭᓚᓂᓚᓂᓚᓂᓚᓂᓚᓂᓚ
ᓂᓂᓂᓂᓂᓂᓂᓂᓂᓂᓂᓂᓂᓂ
ᓂᓂᓂᓂᓂᓂᓂᓂᓂᓂᓂᓂᓂᓂ

**COMMUNIQUE DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**CNW Code 01
+hebdomadaires régionaux 44**

**PROJET DE CONSTRUCTION DES CHEMINS D'ACCÈS FORESTIERS
« H SECTION OUEST » ET « I » : LE COMEX ANNONCE LA TENUE
D'UNE AUDIENCE PUBLIQUE À WASWANAPI**

Québec, le 6 novembre 2015 – Le Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COMEX) annonce la tenue d'une séance d'audience publique sur le projet de construction des chemins d'accès forestiers « H section Ouest » et « I » du promoteur Matériaux Blanchet inc. qui représente les compagnies forestières suivantes : Scierie Landrienne, Tembec, Eacom Timber Corporation, Produits forestiers Résolu, ainsi que Matériaux Blanchet inc. L'objet de l'audience est de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet, sur la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et sur le rôle du COMEX. Elle permet aussi au COMEX de recevoir des avis et commentaires concernant le projet et les documents déposés à l'intention de l'administratrice du chapitre 22 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois par le promoteur.

Audience publique

Date : Le mardi 8 décembre 2015 à Waswanipi
Heure : 14 h
Lieu : Centre de loisirs de Waswanipi
20, rue Alder
Traduction simultanée (cri-anglais-français) disponible sur place

Tout groupe ou individu peut faire parvenir au secrétariat du COMEX un mémoire préalablement à la tenue de l'audience où il pourra, s'il le désire, en faire un résumé verbal. Toutefois, il n'est pas nécessaire de présenter un mémoire pour participer à l'audience publique. L'ensemble des règles suivies par le COMEX lors des audiences peut être consulté à l'adresse www.comexqc.ca, à la rubrique « Participation publique - Information générale ».

Afin de mieux planifier le déroulement de l'audience, le secrétariat du COMEX souhaite être avisé à l'avance de l'intention d'un groupe ou d'un individu de présenter ses commentaires sur le projet. Le secrétariat du COMEX peut être joint au 418 521-3933, poste 4810, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat.comex@mddelcc.gouv.qc.ca.

LE PROJET PRÉVU PAR LE PROMOTEUR

« La compagnie Matériaux Blanchet inc. prévoit réaliser la construction de deux "grandes routes d'accès" jumelées d'une longueur totale d'environ 126 kilomètres, dans le secteur du kilomètre 105 de la route de la Baie-James (route 109) et du lac Quénonisca. Ces deux grandes routes d'accès forestières sont localisées dans des terres de catégorie III. »

DOCUMENTATION

L'information relative au projet est disponible à l'adresse <http://comexqc.ca>, à la rubrique « Projet – Construction des chemins d'accès forestiers "H section Ouest" et "I" ». Les documents sont aussi disponibles pour consultation au secrétariat du COMEX à Québec. Prière de communiquer au 418 521-3933, poste 4810, afin de prendre un rendez-vous.

LE COMEX

Le Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COMEX) est un organisme indépendant qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Il a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de l'environnement ainsi qu'au bien-être économique et social des populations habitant le territoire défini dans la Convention de la Baie James et du Nord québécois ([CBJNQ](#)), situé au sud du 55^e parallèle.

- 30 -

INFORMATION :

Marie-Michèle Tessier
Secrétaire exécutive
Comité d'examen (COMEX)
Tél. : 418 521-3933, poste 4810